



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-AVELLIN DOIT RELOCALISER LE PERSONNEL TRAVAILLANT À LA MAIRIE

Saint-André-Avellin, le 15 novembre 2017 – La municipalité de Saint-André-Avellin désire informer la population que le bâtiment de la Mairie a été évalué récemment par une équipe médico-environnementale du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO).

Les conclusions de cette évaluation sur la qualité de l'air précisent que, compte tenu de son état actuel, des réparations majeures doivent immédiatement être apportées au bâtiment pour que le personnel puisse continuer à y travailler. Il va sans dire que ces réparations engendreraient des coûts énormes pour la municipalité.

Les résultats de cette évaluation, qui précisent que la qualité de l'air est dommageable pour la santé du personnel travaillant à la Mairie, ont amené les membres du conseil à prendre la décision de relocaliser tout ce personnel et ce, dans les plus brefs délais.

Nous désirons donc informer nos citoyennes et citoyens que les services habituellement offerts à la Mairie seront éventuellement relocalisés à une autre adresse. Quoique nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour l'éviter, nous préférons vous prévenir que la période de déménagement pourrait engendrer une coupure temporaire de services.

Plus d'information suivra au prochain communiqué de presse.

Située dans la région de la Petite-Nation, Saint-André-Avellin est le pôle culturel et la plus grande municipalité de la MRC de Papineau.

- 30 -

Information

Direction générale
Me Marie-Claude Choquette
Tél. : 819 983-2318, poste 25